



Associations : où trouver de l'aide ? (avril 2009)

L'animation et la gestion d'une association confrontent les dirigeants à de nombreuses questions. Des lieux et des personnes ressources existent qui peuvent les aider pour répondre à une question juridique ou financière, pour monter un projet, pour les orienter dans la conduite d'une action ou l'embauche d'un salarié. Panorama de ces indispensables soutiens de la vie associative.

Du côté des administrations

La plupart des administrations ont mis en place des correspondants chargés de leurs relations avec les associations. C'est le cas des services fiscaux, de l'Urssaf ou des Drac. Mais le système le plus transversal est le réseau des délégués départementaux à la vie associative (DDVA). Ceux-ci sont chargés de coordonner les différents services, de simplifier les procédures administratives et l'information des pouvoirs publics en direction du secteur associatif. Ils sont également là pour apporter leur aide au bénévolat et à la professionnalisation.

Un des rôles des DDVA est de mettre en place une mission d'accueil et d'information des associations (MAIA). Son objectif est de permettre aux associations d'identifier clairement les structures d'accueil et d'information des services de l'État dans le département ainsi que de simplifier leurs relations avec eux.

Au niveau national le site gouvernemental www.associations.gouv.fr a pour mission de recenser les principales mesures et dispositifs qui concernent le monde associatif.

Où trouver les coordonnées de votre DDVA ?

http://www.associations.gouv.fr/mot.php3?id_mot=112

Où trouver les coordonnées de votre correspondant fiscal ?

<http://www2.impots.gouv.fr/associations/liste.htm>

Les DLA

Institués initialement pour aider les associations à pérenniser leurs « emplois jeunes », des dispositifs locaux d'accompagnement (DLA) proposent aux associations de faire le point sur les problèmes qui les préoccupent et mettent à leur service des expertises extérieures pour qu'elles puissent se développer, généralement en pérennisant ou en créant des emplois. Les DLA sont appuyés sur une coordination régionale : le C2RA (Centre régional de ressources et d'animation).

Contactez votre DLA :

<http://www.avise.org/spip.php?article144>

Du côté des associations

Il existe aussi divers réseaux en grande partie associatifs, qui se sont organisés pour venir en aide aux associations locales. Certaines dépendent de municipalités mais beaucoup sont des associations indépendantes au service des initiatives locales. Ainsi, le réseau national des maisons d'associations (RNMA) met à leur disposition un hébergement, de la documentation, du matériel et des conseils juridiques, comptables ou financiers.

D'autres réseaux sont plus spécialisés, comme celui des boutiques de gestion qui

interviennent sur l'aspect économique des activités développées par les associations, ou les centres d'information-jeunesse, spécifiquement orientés vers les plus jeunes.

Où trouver une maison des associations près de chez vous ?

<http://rnma.ouvaton.org/listmda.php>

La boutique de gestion la plus proche de chez vous :

<http://www.boutiques-de-gestion.com/implant/cart.htm>

Le centre d'information jeunesse le plus proche de chez vous :

<http://www.cidj.com/desktopdefault.aspx?tabid=132>

Du côté des bénévoles

À l'initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports, un « centre de ressources et d'information pour les bénévoles » (Crib) a été créé dans chaque département. Il a pour mission d'apporter information, expertise et accompagnement aux dirigeants bénévoles et de leur permettre ainsi de se recentrer sur l'animation de leur association.

Où trouver un Crib près de chez vous ?

http://www.associations.gouv.fr/mot.php3?id_mot=229&Valider=OK

Par thèmes...

À côté de tous ces lieux plutôt généralistes, il existe des structures spécifiques ou thématiques qui vont intéresser tel ou tel secteur du milieu associatif. Ainsi les grandes fédérations associatives disposent-elles de centres de ressources, de services de formation ou d'information qui peuvent être sollicités.

Existent également les Centres nationaux d'appui et de ressources (Cnar), organisés autour de questions spécifiques. Il en existe cinq qui sont sectoriels : le Cnar Culture, le Cnar Environnement, le Cnar Sport, le Cnar Social et médicosocial et le Cnar Insertion. Le sixième est transversal : c'est le Cnar Financement.

Il existe enfin des dispositifs d'accompagnement spécialisés comme le réseau des associations Profession sport, destiné à encourager l'emploi associatif sportif (Pour se mettre en contact avec Profession sport adressez-vous au Crib le plus proche de chez vous).

De la même manière les associations culturelles auront tout intérêt à se rapprocher des Agec (Administration et gestion des entreprises culturelles) pour mettre en place leur projet, trouver des formations adaptées et entrer en contact avec d'autres professionnels du secteur. L'Agec de Poitiers (www.1acte.fr) joue le rôle de tête de réseau en la matière et pourra vous mettre en rapport avec une structure proche de chez vous.

Où trouver le Cnar qui vous concerne ?

<http://www.avise.org/spip.php?article68>

Territorial pour le Crédit Mutuel